AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Walter F. Levis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,354—Division G—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas E. Hearne, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats.
18 av—18 22 27

Succession de Daniel McGary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67 475—Division E.—Attendu que Daniel J. McGary a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel McGary, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier Dinkelspiel & Hart, avocats.
18 avril—18 22 27

Succession de Charles Cahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,478—Division C—Attendu que Morris Wolf, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Cahn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Jos. N. Ogden, avocat.
9 avril—13 18

Succession de Mme Veuve Elizabeth Hemphe ou Kemke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,454—Division D—Attendu que Frederick G. Kemke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Elizabeth Hemphe ou Kemke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOS CONNELL, Greffier. A. Gailbault, avocat.
17 av—17 21 26

Succession de Mlle Eunice McIntosh Prentice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 66,722 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Prentice, Jr., exécuteur testamentaire fait de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. S. S. Prentice, Jr., avocat.
15 avril—15 19 24

Succession de Mme Corinne Chapon, femme de L. H. Maserat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,161—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par L. Herbert Maserat, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. H. F. Loeber, avocat.
11 av—11 15 20

Succession de Alexander Goff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,270—Division A—Attendu que Charlotte Abanda, veuve de Alexander Goff, a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Goff, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — [illegible] N. Ogden, avocat.
9 avril—13 18

Succession de Mme Veuve Elizabeth Hemphe ou Kemke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,454—Division D — Attendu que Frederick G. Kemke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Elizabeth Hemphe ou Kemke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.
9 av—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le Numéro municipal 621 de la rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.

Security Building and Loan Association vs Joseph Klair.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St Pierre et Chartres, et mesurant vingt huit pieds six pouces de face à la rue Toulouse, traînant le mur mitoyen commun avec le voisin, sur une profondeur de cent quatre vingt pieds; lequel propriété mesurant d'après ledit devis fait par P. A. D'Hémécourt, daté Nouvelle Orléans le 19 juillet 1886, trente et un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre vingt treize pieds un pouce et sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.
11 avril—11 12 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre le rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,300 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une lignes de face à la rue Foucher et cent trente deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne de lot No trois et cent vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shér / Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le Numéro municipal 1129 et 1133, rue Jena, entre les rues Colisée et Chestnut.

The Teutonia Loan and Building Company vs Mme Catherine Crouan et son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 67,135.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite. A savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 290 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Colisée et Chestnut, désignés comme lots Nos 23 et 24 sur un plan annexé à un acte de dépôt daté le 5 avril 1865 pardevant H. Magner, ancien notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus et mesurant chacun vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Jena sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
5 avril—5 7 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constantine et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al Wm. J. Salter, assignee (subroge), vs Mme Appolonio Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 63,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'îlet No 189; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fred Adolph, avocat.
21 mars—21 22 27—avril 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératrices, Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808, 1810 et 1812

Avenue Cleveland, entre Roman et Debigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, ainsi qu'une maison simple couverte en ardoises. Le tout loué à raison de quarante cinq piastres par mois, payable mensuellement.

Numéros 2226, 2230 et 2232 Rue Bienville

ainsi que les Nos 223, 224 Rue North Miro, formant l'encoignure des rues North Miro et Bienville, superbe maison, divisée en cinq locations, le tout loué à raison de cinquante-quatre piastres par mois, payable mensuellement.

No 817 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Trémé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble cent vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny. Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No quatre cent trente-sept [437], borné par l'avenue Cleveland également nommé la Gasquet ou Jackson], Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'îlet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1849 et déposé dans le bureau de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine vingt-sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland, nommement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3''') entre lignes parallèles, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles T. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 110, page 468. D'après un acte de rectification au nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisler." Les améliorations comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de $30 par mois actuellement, avec le privilège d'un an de plus.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No deux cent soixante dix sept [277] borné par les rues Bienville, Dauane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds 9 pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108']; le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro. Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignés par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 224 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahdars par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 30 mars 1889, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 138 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., louée $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville; les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne, lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $54 par mois pour toute la propriété.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée], Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101], mesurant vingt deux [22] pieds [2'] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lagor e. par acte pardevant Ch. J. Theard, notaire, en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc, vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 127, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tréme], désigné par la lettre E, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, ancien voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Brugier à la veuve de Romain Brugier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis la dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'] sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tréme] de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot retressit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne de fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquis par achat de Natale Maestri par acte pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 163, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisse, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de $30 par mois actuellement, avec le privilège d'un an de plus.

5° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'îlet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8'''] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un ounce et une ligne [40' 1" 1'''] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations, étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquises par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168 Les améliorations comprenant une très élégante maison à un étage avec mansards couverts en ardoise ayant en rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un on à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et remettre la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire: aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. T. Claiborne, avocat.
30 mars—30- av 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louise Frances Whittaker. Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 244, borné par les rues Dauane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 28 d'après un plan de C. A. Bodin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Dauane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en pas fait état; ayant trois chambres [3] hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénando, l'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'abandonner le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'acheteur, ou sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Carleton Hunt, avocat
30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

Jas. A. Brennan et Fille.

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Dullepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, îlet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 130 pieds, plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 6 9 1902

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 66,917—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE Mme ABI BURNS.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Hon. Geo. H. Theard, juge, daté, et signé le 3 avril 1902, et à moi adressé le procédural de vendre SAMEDI, le 19 avril, à 11 heures A. M., à la Bourse de Curtis 629 rue Commune,

Un lot de propriétés mobilières, dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions Comptant.
6 av—6 13 17 18 19

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale, Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'îlet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Percy notaire, le 13me jour de mai 1846, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE Du Premier District.

Deux Cottages Simples.

Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Roman.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de George Martin et als, vs John Martin, un absent.

No 66,540 — Cour Civile de District, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et signé le 26 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Roman, désigné comme lot 15. de l'îlet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 6 dudit îlet; par une profondeur de cent douze pieds, cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot 14, et cent quatorze pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 dudit îlet.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'acquéreur. Jos. Lautenschlaeger, avocat pour les plaignants. G. V. Seniat, avocat pour l'absent.
6 avril—6 13 20 27—mai 4 7 8

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

512 N. CLAIBORNE, entre la Promenade Carondelet et la rue St Louis.

Succession de Léon Barrère.

No 67,358—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 13 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Louis, Robertson et la Promenade Carondelet, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, sur un devis de F. N. Tourné, daté le 15 février 1860, et déposé en l'étude de C. E. Brennen, comme plan No 48, et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignés par le No 512 rue N. Claiborne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un an pour billet portant 8 0/0 par an d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assument les taxes d'Etat et de ville due et exigible en 1902 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais des acquéreurs.
12 avril—12 13 20 27—mai 4 11 13

E. Jonas et Compagnie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la succession, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, date le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq, notaire; 10 0/0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, acquéreur.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME" SUR Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—Cour Civile de District, Division D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 22 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs
846 rue Commune.
3 av—3 6 13 20 27—mai 4 6

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux